



Assemblée générale

Distr. générale
27 juillet 2016
Français
Original : anglais

Soixante et onzième session
Point 19 de l'ordre du jour provisoire*
Développement durable

Célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage

Note du Secrétaire général

En application de la résolution 68/205 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général transmet le rapport établi par le secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

I. Aperçu

1. Emblématiques ou moins connues, les espèces sauvages font face à de nombreuses menaces et difficultés, en particulier la disparition des habitats, le surpâturage, l'agriculture et des formes déprédatrices de développement. Mais ce sont le braconnage et le trafic d'espèces sauvages par des groupes criminels organisés transnationaux qui constituent le danger le plus immédiat pour de nombreuses espèces emblématiques, notamment les éléphants, les pangolins, les rhinocéros, les requins, les tigres et certaines variétés de bois précieux.

2. La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction est un accord international entre États qui a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent. Le paragraphe 203 du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (voir la résolution 68/288 de l'Assemblée générale, annexe), intitulé « L'avenir que nous voulons », reconnaît le rôle important joué par la Convention pour encourager la préservation et l'exploitation durable de la diversité biologique, et faire connaître les incidences économiques, sociales et environnementales du commerce illicite de la faune sauvage :

Nous mesurons le rôle important joué par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, un accord international qui se situe au carrefour du commerce, de l'environnement et du développement, encourage la préservation et l'exploitation durable de la diversité biologique, devrait contribuer à générer



des avantages tangibles pour les populations locales et garantit qu'aucune espèce qui fait l'objet d'un commerce international ne sera menacée d'extinction. Nous sommes conscients des incidences économiques, sociales et environnementales du commerce illicite de la faune sauvage contre lequel des mesures fermes et accrues doivent être prises tant en ce qui concerne l'offre que la demande. À cet égard, nous soulignons l'importance d'une coopération internationale efficace entre les accords multilatéraux sur l'environnement et les organisations internationales. Nous soulignons qu'il importe d'établir la liste des espèces sur la base de critères concertés.

3. Considérant que la proclamation d'une Journée mondiale de la vie sauvage serait un moyen utile de promouvoir des mesures nationales et internationales de préservation et d'exploitation durable de la faune et de la flore sauvages et de sensibiliser l'opinion publique à cette question, la Conférence des Parties à la Convention, à sa seizième session à Bangkok, en 2013, a adopté à l'unanimité la résolution Conf. 16.1 déclarant le 3 mars, date d'adoption de la Convention en 1973, Journée mondiale de la vie sauvage. Dans la même résolution, la Conférence des Parties invitait l'Assemblée générale des Nations Unies à envisager de faire de même.

4. Le 20 décembre 2013, à sa soixante-huitième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 68/205 proclamant le 3 mars Journée mondiale de la vie sauvage. Dans sa résolution, l'Assemblée priait le secrétariat de la Convention de faciliter la tenue de la Journée mondiale de la vie sauvage en collaboration avec les organismes concernés des Nations Unies, ce à quoi le secrétariat s'est employé pour chacune des trois éditions organisées à ce jour, dans la limite des ressources financières à sa disposition.

II. Célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage en 2014, 2015 et 2016

Première Journée mondiale de la vie sauvage en 2014

5. En prévision du lancement de la première Journée mondiale de la vie sauvage en 2014, le secrétariat de la Convention a chargé un infographiste de créer le logo de cet événement, qui a été traduit dans les six langues officielles des Nations Unies (voir annexe au présent rapport). Ce logo permet d'identifier les initiatives prises pour célébrer la Journée mondiale de la vie sauvage et organiser des manifestations partout dans le monde.

6. Un site Web consacré à la Journée mondiale de la vie sauvage a été ouvert par le secrétariat de la Convention pour sensibiliser l'opinion publique, offrir tous les renseignements pratiques nécessaires et proposer du matériel de communication, des déclarations officielles et des informations et liens pertinents vers les sites de ses partenaires. Le secrétariat a également ouvert des comptes consacrés à la Journée mondiale de la vie sauvage sur les principaux médias sociaux afin d'assurer la diffusion la plus large possible de cet événement, et a publié une brochure à l'occasion de la célébration de cette première Journée.

7. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, a donné le coup d'envoi à la première Journée mondiale de la vie sauvage le 3 mars 2014 à l'Office des Nations Unies à Genève, en présence du Président de la Confédération suisse, Didier Burkhalter, du Ministre adjoint du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Hugo Swire, de l'Ambassadeur et Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, Thani Thongphakdi, du Secrétaire général de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, John E. Scanlon, et du Président de la Fondation GoodPlanet, Yann Arthus-Bertrand. Une exposition d'œuvres de célèbres photographes de la vie sauvage a également été organisée à Genève pour coïncider avec le lancement de cette Journée mondiale.

8. Dans son message publié à l'occasion de la première Journée mondiale de la vie sauvage, le Secrétaire général de l'ONU a évoqué les répercussions économiques, environnementales et sociales de la criminalité liée aux espèces sauvages et a exhorté tous les secteurs de la société à mettre un terme au commerce illicite d'espèces sauvages et à s'engager à commercialiser et à exploiter la faune et la flore sauvages de manière durable et équitable. Par ailleurs, le Secrétaire général de la Convention – parmi de nombreuses autres personnalités – a publié un bref message vidéo évoquant la Journée.

9. Le secrétariat a reçu plus de 50 messages de soutien émanant d'organismes des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales, de Parties à divers accords multilatéraux sur l'environnement, d'organisations non gouvernementales et de célébrités, qui ont tous été publiés sur le site Web de la Journée mondiale de la vie sauvage.

10. Les Missions permanentes de l'Allemagne et de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies ont organisé une manifestation parallèle au Siège de l'ONU à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage, au cours de laquelle le Secrétaire général de la Convention s'est adressé à l'assistance dans un message vidéo enregistré.

11. Les événements organisés par des pays et des peuples du monde entier pour célébrer cette nouvelle Journée sur le calendrier des Nations Unies ont véritablement dépassé toutes les attentes, sachant que les organisateurs n'avaient eu que deux mois pour se préparer à compter de l'adoption de la résolution 68/205, dans laquelle l'Assemblée proclamait le 3 mars Journée mondiale de la vie sauvage. Les festivités ont consisté notamment en des expositions d'art sur le thème de la vie sauvage, un colloque sur la conservation de la vie sauvage, une émission-débat télévisée, un défilé de rue, l'émission de timbres-poste, un concert gratuit, des concours de peinture, un concours de sensibilisation à la vie sauvage, la réintroduction d'animaux captifs dans la nature, la nomination d'ambassadeurs de la vie sauvage et le lancement d'une nouvelle campagne contre le commerce illicite d'espèces sauvages.

Journée mondiale de la vie sauvage 2015

12. À la demande du secrétariat de la Convention, et afin de permettre aux Parties à la Convention et aux observateurs de participer activement au processus, un groupe de travail de la Journée mondiale de la vie sauvage a été constitué lors de la

65^e session du Comité permanent de la Convention (SC65) à Genève « pour identifier, compiler et formuler des idées sur les meilleurs moyens de célébrer les futures Journées mondiales de la vie sauvage ».

13. Les membres du groupe de travail étaient les suivants : Afrique du Sud, Bahreïn, Botswana (présidence), Brésil, Cameroun, Côte d'Ivoire, États-Unis d'Amérique, Guyana, Italie, Koweït, Ouganda, Pérou, Portugal et Thaïlande, la Convention sur la conservation des espèces migratrices, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Fonds international pour la défense des animaux, le Species Survival Network (SSN), TRAFFIC et la Wildlife Conservation Society (WCS). Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation mondiale du tourisme ont par la suite rejoint le groupe de travail. Le secrétariat de la Convention remercie le Président et tous les membres du groupe de travail pour leur soutien.

14. À l'occasion de la deuxième édition de la Journée mondiale de la vie sauvage, un nouveau thème a été lancé en consultation avec le groupe de travail du Comité permanent de la Convention. Le message adopté était le suivant : « Il est temps de s'attaquer sérieusement à la criminalité liée aux espèces sauvages ». Le groupe de travail a également convenu d'adopter le logo créé pour l'édition de 2014 comme logo officiel de la Journée mondiale de la vie sauvage.

15. Le Secrétaire général de l'ONU a fait la déclaration suivante à l'occasion de cette célébration :

« Le commerce illicite d'espèces sauvages fragilise l'état de droit et menace la sécurité nationale; il entraîne la dégradation des écosystèmes et entrave fortement les efforts déployés par les populations rurales et autochtones pour gérer durablement leurs ressources naturelles. Lutter contre cette forme de criminalité est essentiel non seulement pour préserver les ressources naturelles et favoriser le développement durable, mais aussi pour favoriser l'instauration de la paix et de la sécurité dans les régions en proie aux troubles, où ces activités illégales alimentent les conflits ».

Le Secrétaire général de la Convention – parmi de nombreuses autres personnalités – a publié un bref message vidéo évoquant la Journée. Le 4 mars 2015, le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies a organisé une session commémorative consacrée à la Journée mondiale de la vie sauvage au Siège de l'ONU, au cours de laquelle les États Membres et la communauté internationale ont examiné les problèmes à résoudre et les occasions à saisir pour renforcer la lutte internationale contre la criminalité liée aux espèces sauvages à l'échelle mondiale. Le Président de l'Assemblée générale, le Vice-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Jan Eliasson et le Secrétaire général de la Convention, John Scanlon, ont pris part à cet événement, ainsi que Chelsea Clinton et Nadya Hutagalung.

16. Plus de 100 représentants d'États Membres des Nations Unies, d'organismes de développement, de la société civile, du secteur privé et des médias ont participé à une manifestation organisée au Zoo de Central Park, à New York, qui a été l'occasion d'écouter des déclarations d'intervenants de haut niveau et de participer à un dialogue dirigé par un modérateur. Des allocutions de bienvenue ont été prononcées par Nik Sekhran, Directeur du Groupe du développement durable au

PNUD, et Cristián Samper, Président de la Wildlife Conservation Society.(WCS). Des déclarations communes ont été prononcées par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission permanente du Gabon, Marianne Bibalou, le Représentant permanent de l'Allemagne, Harald Braun, et le Chargé d'affaires par intérim de Thaïlande, Chayapan Bamrunghong. Des observations préliminaires ont également été présentées par le Secrétaire général de la Convention et la Présidente de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, Oyun Sanjaasuren, et les discussions ont porté sur les « liens entre le commerce illicite des espèces sauvages, la criminalité et le développement durable ». Le Commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche, Karmenu Vella, a rappelé dans une déclaration vidéo combien il importait de lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Plusieurs messages d'intérêt public ont permis d'attester le pouvoir des célébrités pour sensibiliser le public au sort des éléphants, des grands singes et d'autres espèces. Le secrétariat de la Convention remercie la WCS d'avoir accueilli cette manifestation et exprime sa reconnaissance à tous les États Membres et organismes des Nations Unies pour leur participation.

17. Le secrétariat, en association avec le Réseau Environnement de Genève, Genève internationale, l'aéroport de Genève, le Musée d'histoire naturelle de la Ville de Genève et le journal *Le Temps*, et avec le généreux concours de la Confédération suisse et de l'ambassade des États-Unis, a organisé un colloque à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage 2015 sur le thème « Sauvages et précieux : la conservation du XXI^e siècle ».

18. Le 3 mars 2015, le secrétariat de la Convention et les organismes concernés du système des Nations Unies ont publié un communiqué de presse commun pour appeler à la célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage.

19. L'ONUDC, en étroite coopération avec le secrétariat et le groupe de travail, a généreusement réuni une trousse à outils complète pour médias sociaux afin de sensibiliser le public à l'ampleur et à la gravité de la criminalité liée aux espèces sauvages, qui a également été reprise par des organismes à l'intérieur et en dehors du système des Nations Unies. Les mots-dièse utilisés dans les médias sociaux étaient #SeriousAboutWildlifeCrime, #WorldWildlifeDay et #WildlifeCrime. Cette campagne a remporté un franc succès et a touché près de 190 millions de personnes.

20. La célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage sur le thème « Il est temps de s'attaquer sérieusement à la criminalité liée aux espèces sauvages » a permis d'ouvrir la voie à l'adoption de la résolution 69/314 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la lutte contre le trafic des espèces sauvages, dans laquelle l'Assemblée s'est félicitée de la célébration de la Journée au niveau international.

Journée mondiale de la vie sauvage 2016

21. La troisième Journée mondiale de la vie sauvage, célébrée sur le thème « L'avenir de la vie sauvage est entre nos mains », a mis cette année l'accent sur les éléphants. Là encore, les messages ont été choisis en consultation avec le groupe de travail et ont mis en lumière le lien indissoluble entre la vie sauvage, les individus et le développement durable, en rappelant que le sort des espèces sauvages dépend de chacun de nous et que l'avenir de l'ensemble de la vie sauvage est entre nos mains. Ne pas agir dès maintenant aurait des conséquences immédiates et parfois

catastrophiques pour de nombreuses espèces animales et végétales, et le message adopté souligne les graves dangers qui menacent les éléphants d'Afrique et d'Asie.

22. Le nouveau site Web de la Journée mondiale de la vie sauvage, doté d'une interface puissante et attrayante, et riche en contenus de qualité, a été créé par le secrétariat de la CITES en collaboration avec un infographiste recruté par l'intermédiaire des Volontaires des Nations Unies. Le site donne au public les moyens de s'impliquer et de soutenir la célébration de cette Journée, et permet aux pays, aux organisations et aux particuliers de faire connaître les manifestations en ligne de manière conviviale. Il permet également d'accéder à divers documents, tels que des posters, des logos, des affiches revendicatives, des vidéos courtes et percutantes, et des trousseaux à outils pour médias sociaux à utiliser dans le cadre des célébrations.

23. Tout en continuant à organiser des réunions de haut niveau, le secrétariat a également entrepris d'inciter davantage de pays et de peuples à adopter et à célébrer la Journée mondiale de la vie sauvage au niveau national en s'adressant à des pays précis et en organisant des activités participatives divertissantes pour toucher un plus large public.

24. Des événements divers et variés organisés dans 80 pays ont été enregistrés sur le site Web de la Journée mondiale de la vie sauvage, allant d'un exposé sur la conservation des espèces sauvages à une école primaire située près du Parc national des Volcans au Rwanda, à une manifestation de haut niveau au Département d'État à Washington, aux États-Unis. Cela représente une augmentation considérable par rapport à l'année précédente et reflète la rapidité avec laquelle la communauté internationale a adopté la Journée.

25. Plus de 160 films captivants ont été sélectionnés pour le Festival international du film sur les éléphants, organisé conjointement par le secrétariat et le Jackson Hole Wildlife Film Festival dans le cadre des célébrations de la Journée mondiale de la vie sauvage. Les lauréats des sept catégories ont été annoncés le 3 mars 2016 au Siège de l'ONU à New York. Ce festival a beaucoup fait pour accroître la diffusion des appels mondiaux réclamant la fin du braconnage des éléphants et du commerce illégal de l'ivoire.

26. Plus de 320 affiches originales ont été présentées au concours d'affiches pour la Journée mondiale de la vie sauvage, organisé conjointement par le secrétariat et le Ministère des affaires environnementales d'Afrique du Sud, également parrain du concours. Les trois lauréats recevront des billets d'avion gratuits pour assister à la 17^e session de la Conférence des Parties à la Convention, qui aura lieu en septembre 2016 à Johannesburg, en Afrique du Sud.

27. La campagne dans les médias sociaux a remporté une fois de plus un grand succès. Les mots-dièse #worldwildlifeday, #WWD2016 et #InOurHands ont atteint 667 millions d'impressions en l'espace de quatre jours pour la seule langue anglaise, ce qui représente une augmentation de près de 300 % par rapport à l'année précédente. L'équipe des médias sociaux du PNUE a pris la relève de l'ONUDC, qui avait généreusement dirigé la campagne de 2015, et a apporté son précieux soutien à la campagne de 2016 avec l'appui d'autres organismes à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, qui ont mis leurs propres médias sociaux au service de la promotion de la Journée mondiale de la vie sauvage.

28. Des représentants de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales, de la société civile et de groupes communautaires, entre autres, se sont réunis à La Haye, aux Pays-Bas, pour s'attaquer au problème mondial de la criminalité liée aux espèces sauvages lors d'une conférence internationale organisée par le Gouvernement néerlandais sur le thème « Save Wildlife – Act now or game over » (Sauvons la vie sauvage – Agissons maintenant ou le jeu sera terminé), au cours de laquelle le Secrétaire général de la Convention a prononcé une allocution inaugurale.

29. L'Union européenne a lancé son nouveau plan d'action visant à lutter contre le trafic d'espèces sauvages à l'occasion de l'édition 2016 de la Journée mondiale de la vie sauvage, et de grandes entreprises telles que Google, JetBlue et eBay se sont engagées à s'attaquer à ce problème.

30. Le 3 mars, le secrétariat de la CITES a publié un communiqué de presse au sujet des dernières tendances en matière d'abattage illégal des éléphants pour l'année 2015, sur la base des données du programme MIKE (Système de suivi de l'abattage illégal des éléphants), qui indiquait que l'ampleur du braconnage continuait de présenter un risque immédiat pour la survie de l'éléphant d'Afrique et que les tendances générales du braconnage en 2015 montraient que les populations d'éléphants continuaient de diminuer sur l'ensemble du continent africain.

31. La célébration de la Journée a atteint son apogée avec la réunion, au Siège de l'ONU, de plus de 400 représentants de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales et de la société civile, ainsi que des réalisateurs de films animaliers et des célébrités venus célébrer la Journée et s'attaquer aux différents problèmes auxquels sont exposés les espèces sauvages et les hommes dans l'optique plus large du développement durable. Au cours de cette manifestation, la Secrétaire générale adjointe de l'Organisation des Nations Unies aux communications et à l'information a annoncé le lancement imminent d'une campagne sur le commerce illicite des espèces sauvages dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies. Le Secrétaire général de la Convention a pour sa part animé une discussion de haut niveau, à laquelle ont participé des représentants de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, du Service de la protection de la faune et de la flore sauvages des États-Unis, du PNUD, de la WCS et du Fonds mondial pour la nature, ainsi qu'un échange avec les membres du public, notamment Gisele Bündchen, Ambassadrice de bonne volonté du PNUE, et Kristin Davis, célèbre actrice et écologiste. Le PNUD a joué un rôle de premier plan dans l'organisation de cette manifestation au Siège de l'ONU.

32. Comme l'a déclaré le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans le message publié à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage 2016 : « Le temps est compté pour sauver certaines des espèces les plus emblématiques du monde. Les acteurs clefs sur tous les continents et dans tous les secteurs ont encore beaucoup à faire pour lutter contre le braconnage et traiter à la fois le problème de la demande et celui de l'offre de produits illégaux issus des espèces sauvages ». Le Secrétaire général de la Convention – parmi de nombreuses autres personnalités – a publié un bref message vidéo évoquant la Journée.

III. Répercussions de la Journée mondiale de la vie sauvage

Sensibilisation du public

33. La Journée mondiale de la vie sauvage, nouvelle date internationale sur le calendrier de l'ONU, a été immédiatement adoptée par les organismes des Nations Unies et par des pays et peuples du monde entier. Les gouvernements et les organisations nationales et internationales de conservation de la nature ont saisi cette occasion unique de sensibiliser le public à cette question. Les nombreuses célébrations organisées, notamment des expositions d'art sur le thème de la vie sauvage, un colloque sur la conservation de la vie sauvage, une émission-débat télévisée, un défilé de rue, l'émission de timbres-poste, un concert gratuit, des concours de peinture, un concours de sensibilisation à la vie sauvage, la réintroduction d'animaux captifs dans la nature, la nomination d'ambassadeurs de la vie sauvage, le lancement d'une nouvelle campagne contre le commerce illicite d'espèces sauvages, un festival de cinéma et un concours d'affiches, ont eu un énorme retentissement à l'échelle mondiale.

34. Les célébrations organisées en Chine sont un bon exemple de ce succès. Pays le plus peuplé, possédant une diversité biologique exceptionnelle ainsi qu'une culture et des traditions uniques, la Chine est elle aussi exposée à de nombreuses difficultés s'agissant de la conservation de la vie sauvage. Le Gouvernement chinois s'est joint à la communauté internationale pour célébrer la Journée mondiale de la vie sauvage dès 2014, et les manifestations organisées au niveau national ont eu des répercussions importantes d'un bout à l'autre du pays. Depuis 2014, l'Administration nationale des forêts, l'organe de gestion de la Convention de la Chine et l'Association chinoise de conservation des espèces sauvages ont demandé ensemble à chacune des provinces du pays de célébrer cette Journée, et toutes ont répondu présent à chaque édition. En 2016, la Journée a été célébrée dans 31 provinces, régions autonomes et municipalités chinoises. Des activités de sensibilisation ont été menées partout dans le pays, notamment par des colloques, des banderoles installées dans les rues, des concerts en plein air et des informations diffusées à la télévision, à la radio et sur Internet.

35. À l'époque d'Internet, la Journée mondiale de la vie sauvage est devenue un véritable phénomène dans les médias sociaux, qui constituent aujourd'hui le moyen le plus efficace et le plus rentable de diffuser le message de la Journée. Des millions de personnes, mais également des organismes des Nations Unies, des gouvernements, des organisations nationales et internationales de conservation de la nature, des entreprises médiatiques et des célébrités du monde du sport et du spectacle, rejoignent et soutiennent chaque année la campagne de la Journée mondiale de la vie sauvage dans les médias sociaux. Un seul message d'intérêt public produit par l'ONUSD concernant la criminalité liée aux espèces sauvages dans le cadre de l'édition 2016 a été partagé des milliers de fois en l'espace d'une journée.

36. La Journée mondiale de la vie sauvage est en passe de devenir la plus grande manifestation annuelle sur la vie sauvage à l'échelle mondiale. L'avenir appartient aux jeunes générations, et on fait tout pour encourager tous les pays à faire en sorte que cette Journée soit célébrée chaque année dans toutes les écoles et universités.

Nouvelles possibilités de dialogue, de partenariat et de coopération

37. La Journée mondiale de la vie sauvage suscite des débats sur la défense de la vie sauvage et les mesures concrètes qui devraient être prises par les gouvernements et les citoyens pour la protéger et l'utiliser de façon viable à terme, et donne lieu à de nouveaux partenariats et coopérations entre divers pays et organisations.

Stimuler la volonté politique et l'adoption de mesures concrètes

38. Le message de la Journée mondiale de la vie sauvage 2015 a permis de sensibiliser l'opinion publique au fait que le braconnage et le commerce illégal de certaines des espèces les plus emblématiques du monde sont souvent le fait de groupes criminels organisés transnationaux, auxquels ces activités rapportent chaque année jusqu'à 20 milliards de dollars, des revenus comparables à d'autres crimes transnationaux graves tels que la traite des êtres humains et le trafic d'armes. Ce message et l'organisation d'une réunion de haut niveau au Siège ont contribué à ouvrir la voie à l'adoption, le 30 juillet 2015, de la résolution 69/314 de l'Assemblée générale sur la lutte contre le trafic des espèces sauvages.

39. Afin de tirer parti des répercussions de la Journée mondiale de la vie sauvage, des gouvernements et des organismes de conservation de la nature ont organisé de nouvelles campagnes et d'importantes manifestations autour de cet événement. Le Malawi a, par exemple, lancé une première campagne fortement médiatisée en matière de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages lors de l'édition 2014, et les Pays-Bas ont organisé une conférence internationale sur le même thème à La Haye en 2016.

IV. Conclusions

40. La proclamation par l'Assemblée générale de la Journée mondiale de la vie sauvage comme journée officielle des Nations Unies a été très largement saluée par les milieux de la conservation de la vie sauvage et les gouvernements du monde entier. En l'espace d'à peine trois ans, elle s'est rapidement établie comme l'une des manifestations annuelles les plus importantes du monde en matière de conservation de la vie sauvage. Les nombreuses manifestations nationales, régionales et internationales organisées à l'occasion de cette Journée et le grand nombre de personnes participant aux célébrations ont prouvé que sa proclamation – sans nul doute très attendue – était tout à fait opportune et bénéficiait d'un large soutien partout dans le monde.

41. La Journée mondiale de la vie sauvage contribue grandement à la sensibilisation du public en matière de conservation de la vie sauvage et à la création d'un forum de discussion et de débat sur les questions qui s'y rapportent. Elle permet également de développer de nouveaux partenariats et coopérations et de stimuler la volonté politique de protéger la vie sauvage.

Annexe

Logo de la Journée mondiale de la vie sauvage

Anglais



Espagnol



Arabe



Français



Chinois



Russe

